

Pôle travail et développement

Une équipe pluridisciplinaire de consultants constituée de psychologues du travail, de sociologues, d'ingénieurs de formation, d'organiseurs, de consultants en démarche compétences.

Action de conseil, recherche et études, formations

Le pôle met en œuvre :

- Des dispositifs d'accompagnement déontologiquement structurés qui soutiennent les évolutions de l'individu, des collectifs, de la gouvernance : réalisation d'études, diagnostics, accompagnement d'expertise, aide à la décision.
- Des formations et accompagnements qui visent la santé au travail, la qualité de vie au travail (QVT), la prévention des risques psychosociaux (RPS), l'amélioration des interactions au travail et de l'efficacité des équipes, le développement de parcours professionnels et des compétences.
- Des formations et accompagnements qui visent au travers des projets, la conduite du changement, l'agilité, l'instauration de dynamiques collectives de travail.
- Des parcours de formations en alternance qui appuient cette expertise en formation des adultes : responsable projets de formation, formateur occasionnel, intervenant en démarche compétences et accompagnement au changement, conseillé en ingénierie de formation



Principes d'action

- Une démarche envisagée comme un processus d'accompagnement, ressource de changement
- Une action orientée vers la mobilisation des acteurs concernés
- Une co-construction par les acteurs et les parties prenantes
- Une entrée par l'analyse du travail,
- Une volonté à favoriser des environnements précellents
- Une éthique métier à la base de toutes nos actions



Environnement et conditions de mise en œuvre de l'Afest

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 relative à la « liberté de choisir son avenir professionnel », l'action de formation a été redéfinie comme un « parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif opérationnel ». Différentes modalités de formation peuvent ainsi être mises en œuvre, dont l'Afest (action de formation en situation de travail).

Stages courts

- [Formation de tuteur en entreprise](#)
- [Formation intra-entreprise](#)
- [Nous contacter](#)

Horaires

Sur rendez-vous :

9h30 à 12h et 13h à 18h du lundi au vendredi et 9h30 à 12h le samedi



Contact

Cnam
25 boulevard Guy Mollet BP 31115
44311 Nantes Cedex 3
poletravailledeveloppement@cnam-paysdelaloire.fr



[Agrandir le plan](#)